



SECTION  
DU  
CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>

Boîte mël de la section : [fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr)

## Conseil départemental de l'Action Sociale du 16/11/2021

### Ont participé :

#### Représentants des administrations :

Mme GOUBERT, Présidente

#### Représentativité SYNDICALE :

Mme BOURGADE (FO)  
M. DEJOU (FO)  
Mme LAROUSSINIE (Solidaires aux finances)  
Mme MAYADE (Solidaires aux finances)  
Mme FRIAA (CGT)  
M. HINDERSCHID -expert- (CGT)

#### Membres de la Délégation départementale :

Mme BENOIT, déléguée départementale

#### Correspondants sociaux et autres invités :

Martine MIALOU (DDFIP)

### 1) Approbation du procès verbal de la réunion du 13/09/2021 :

Le PV est adopté par l'ensemble des organisations syndicales présentes.

### 2) Actualités du Secrétariat Général :

Le réseau de l'organisation sociale sera prochainement réformé et présenté le 30/11 lors du séminaire des délégués. Après avis du CNAS, la mise en place de la nouvelle organisation serait effective en septembre 2022. Ce projet s'articule autour de la création de postes de responsables régionaux de l'action sociale, de la création de pôles métiers pour les missions dont la mutualisation des moyens est possible et de référents de proximité qui pourront être les délégués actuels.

Le responsable régional représenterait le ministère au sein des SRIAS et organiserait le secrétariat des CDAS et l'animation du dialogue social au niveau local en lien avec les présidents des CDAS. Seuls des agents de catégorie A seraient affectés sur cet emploi après une sélection exclusivement effectuée par les services de Bercy. Au niveau départemental, les fonctions de délégué et d'assistant de délégation seraient réunies en une seule dénomination de « chargé de mission pour l'action sociale » ouverte aux agents de catégorie B et C.

Qui fait quoi ? Avec qui ? Comment ? Et avec quelles compétences ? Cette nouvelle architecture du réseau de l'action sociale est d'une complexité absolue et risque à tous les niveaux d'accroître les difficultés de fonctionnement, pour une efficacité loin d'être démontrée. En quoi cette réforme serait une amélioration des prestations de l'action sociale : objectif premier cité par la Secrétaire Générale.

Pour le ministère, Il existe des « petits départements » où le délégué n'a pas une activité pleine et entière, d'où la possibilité d'avoir un référent de proximité sur deux départements. Chaque département aurait son référent de proximité identifié.

Dès lors, nous avons de grosses craintes quant au fait de ne plus avoir un délégué pour notre seul département et de voir apparaître une situation identique à celle que l'on connaît actuellement pour le médecin de travail et pour l'assistante sociale.

Enfin, comme indiqué dans notre précédent compte rendu, c'est, aujourd'hui encore, 13 collègues qui n'ont pas réclamé leurs chèques E-cado malgré les nombreuses relances effectuées. Il nous a été indiqué que les chèques non demandés ne seraient pas forcément redistribués au CAL départemental.

### 3) Crédits d'actions locales 2021 :

Un repas de Noël pour les retraités sera organisé à la « Brasserie d'Aurillac » (91 inscrits) et à l'hôtel-restaurant « ancien grand séminaire » à Saint-Flour (17 inscrits). Le repas prévu à Mauriac a été annulé par le restaurateur. Un ballotin de chocolats sera donné à chaque participant.

L'action solidaire en faveur des étudiants a permis à 27 d'entre eux de bénéficier d'un bon de 30 €.

22 enfants, nés entre le 01/01/01 et le 31/12/06, ont bénéficié de l'opération kadodrive (40 €/personne).

Le 16/10/2021 a eu lieu la sortie karting. Il y a eu 25 adultes participants et 13 enfants. 90 % des participants ont été très satisfaits de cette opération.

L'arbre de Noël aura donc lieu le 08/12/2021 au cinéma d'Aurillac. Il y a 40 enfants inscrits. Au total se sont 113 enfants jusqu'à 17 ans qui bénéficieront d'un chèque cadeau de 40 €.

A la fin de la séance, un goûter sera offert. De même, un cadeau sera donné à tous les participants (grands et petits) du concours dessin (vous avez jusqu'à vendredi pour participer). Enfin, un apéritif sera servi (mezzanine du cinéma) à tous les agents, sous réserve du passe-sanitaire.

L'envoi des e-carte cado a été effectué en début de semaine sur la boîte mail professionnelle. N'hésitez pas à contacter Mme BENOIT si vous n'avez rien reçu.

Toutes les dépenses annuelles permettront de solder l'intégralité de nos crédits (qui sont toujours imputés de la réserve de 960 € ! ) mais pour cela une dernière action à venir décidée par vos représentants du CDAS touchera l'ensemble des agents.....

### 4) Questions diverses :

- Concernant le fonds d'initiative local pour l'action « j'apprends à nager », les bons sont désormais utilisables jusqu'au 30 juin 2022.

- Le séjour groupe 2022 aura certainement lieu soit à Vendres soit à Sainte-Maxime.

*Les élus Force Ouvrière au CDAS : Sabine BOURGADE, Eric BASTIEN, Dominique DEJOU.*

### Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques



SECTION  
DU  
CANTAL

### BULLETIN D'ADHESION

(À renvoyer à Sabine BOURGADE, Paierie Départementale ou à Jen-Pierre MOISSINAC, DDFiP)

NOM :

PRENOM :

GRADE :

AFFECTATION :

Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ signature

66 % de la cotisation syndicale donne droit à crédit d'impôt